

*Rapport annuel de la
direction sur le rendement du fonds*

31 août 2011

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2011

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels du fonds d'investissement. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire des états financiers annuels avec le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds, vous pouvez en obtenir un, sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, rue University, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou le site www.investissementsrenaissance.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds d'actions de marchés émergents Frontières (*Fonds*) cherche à obtenir une croissance du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié constitué principalement de titres de participation de sociétés établies dans un pays en développement ou y exerçant une grande partie de leurs activités. Les pays en développement incluent généralement tous les pays autres que les États-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie et certains pays de l'Europe occidentale.

Stratégies de placement : Le Fonds investit essentiellement dans des actions ordinaires, mais peut aussi acheter des titres convertibles en actions ordinaires.

Risque

Le Fonds est un fonds d'actions des marchés émergents qui s'adresse aux investisseurs pouvant tolérer un risque de placement supérieur à la moyenne lié aux titres de participation dans les sociétés de pays émergents et cherchant des possibilités d'appréciation du capital de sociétés de pays émergents.

Pour la période close le 31 août 2011, le niveau de risque global du Fonds demeure identique à celui mentionné dans le prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Pictet Asset Management Limited est le sous-conseiller en valeurs (*sous-conseiller*) du Fonds. Le commentaire qui suit reflète le point de vue du sous-conseiller et présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2011. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

- La valeur liquidative du Fonds est passée de 92 060 \$ au 31 août 2010 à 84 434 \$ au 31 août 2011, en baisse de 8 %. Cette baisse découle des rachats nets de 7 368 \$ et du rendement négatif des placements.

- Le rendement des parts de catégorie A du Fonds a été de -3,2 % pour la période, contre 0,3 % pour l'indice de référence du Fonds, l'indice MSCI des marchés émergents (*indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.
- Le Fonds a dégagé un rendement inférieur à celui de son indice de référence au cours de la période. La méthode de sélection des titres du sous-conseiller en fonction de leur évaluation et de leurs données fondamentales a été désavantagée par la nature incertaine et volatile des marchés des capitaux.
- En termes de répartition par pays, le Fonds a tiré avantage de la stratégie de surpondération en Russie et de sous-pondération en Turquie. Le Fonds ne détenait aucun titre en Égypte, dont les marchés ont subi une dégringolade en raison des troubles politiques qui ont éclaté au début de 2011. Une sous-pondération dans le marché des titres mexicains relativement dispendieux a eu moins de succès, ce marché ayant enregistré un recul moins important que les autres marchés au cours de la correction de l'été 2011.
- En ce qui a trait à la répartition sectorielle, le rendement relatif a été miné par la sous-pondération des titres des biens de consommation de base qui, de l'avis du sous-conseiller, n'avaient pas une évaluation intéressante par rapport au secteur bancaire et à celui des produits de consommation discrétionnaire. En revanche, une surpondération dans le secteur de l'énergie et une sous-pondération dans le secteur des services publics ont été favorables au rendement.
- La sélection des titres a nui au rendement relatif, particulièrement en Asie. Les titres des sociétés technologiques taïwanaises et coréennes ont eu du mal à se détacher du lot. La visibilité des bénéfices a été réduite dans ces secteurs, suite au tremblement de terre au Japon et à la faible demande des consommateurs des pays développés. Les actions des secteurs des matériaux et de

l'industrie en Chine ont également eu du mal à surpasser l'indice, le gouvernement chinois ayant instauré des mesures pour freiner la croissance économique et les pressions inflationnistes en résultant. En revanche, certaines actions des secteurs des services financiers et de la consommation au Brésil et en Afrique du Sud ont vigoureusement contribué au rendement relatif.

- Au cours de la période, le sous-conseiller a été fidèle à sa stratégie de placement consistant à repérer des sociétés dont le cours de l'action est peu élevé par rapport à la valeur réelle des actifs et à choisir celles qui possèdent de solides données fondamentales sous-jacentes. Au cours de la période, le Fonds détenait une pondération plus élevée que celle de l'indice de référence à l'égard de la Chine, alors qu'il affichait une sous-pondération dans les marchés cycliques plus globaux de Taïwan et de Corée. Le nombre des titres du secteur des services de télécommunications a été accru, compte tenu de leurs caractéristiques de valeur, de croissance stable et de bilans solides.

Événements récents

Normes internationales d'information financière (IFRS)

En janvier 2011, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a modifié l'introduction à la partie I du *Manuel de l'ICCA – Comptabilité* pour permettre aux sociétés de placement, qui comprennent les fonds d'investissement, de procéder à l'adoption initiale des IFRS au plus tard pour les états financiers des périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Les sociétés de placement qui choisissent de reporter l'adoption initiale peuvent continuer d'appliquer les principes comptables généralement reconnus du Canada (*PCGR du Canada*) existants jusqu'au basculement vers les IFRS.

Le Fonds reporte l'adoption initiale et adoptera les IFRS à compter du 1^{er} septembre 2013. Au 31 août 2011, le gestionnaire a élaboré un plan de conversion en vue de respecter cette date.

Placements de fonds des Îles Caïmans dans les parts du Fonds

À partir de mai 2010, certains fonds de placement établis aux Îles Caïmans et gérés par une société affiliée du gestionnaire ont commencé à rechercher une exposition au rendement des placements du Fonds, ce qui a occasionné, et devrait continuer d'occasionner, des achats (et des rachats) de parts du Fonds. À ce jour, ce placement n'a pas représenté une part très importante du Fonds, mais il pourrait augmenter dans l'avenir.

Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*) et de ses sociétés affiliées, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

Gestion d'actifs CIBC inc., filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en

valeurs du Fonds (*GACI* ou *gestionnaire*). GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la rubrique *Frais de gestion*. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également ses grossistes pour leurs activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI fournit des capitaux de lancement au Fonds.

Placeur

La division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*) est un courtier qui vend les parts du Fonds aux investisseurs. MM CIBC est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC. GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, y compris sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme standardisés) et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., chacune étant une filiale de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi gagner des différentiels à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés (y compris les contrats à terme de gré à gré) au Fonds. Un différentiel correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Le différentiel varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi fournir des biens et des services, autres que l'exécution d'ordres, aux sous-conseillers du portefeuille qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services aident les sous-conseillers à l'égard des services de prise de décision en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. En outre, GACI peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les différentiels associés aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être inclus dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes en se fondant sur les directives permanentes données par le Comité d'examen indépendant (CEI) :

- négocier les titres de la Banque CIBC;
- investir dans les titres des émetteurs pour lesquels MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou un autre apparenté agit à titre de preneur ferme au cours du placement de ces titres et pendant la période de 60 jours suivant la conclusion du placement des titres souscrits;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou un autre apparenté, lorsqu'il agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres d'un émetteur avec un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société affiliée du gestionnaire.

Conformément aux directives permanentes, les opérations doivent :

- i) être effectuées sans aucune influence par une entité apparentée au gestionnaire ou à un sous-conseiller et sans égard à toute incidence pertinente pour une entité apparentée au gestionnaire ou à un sous-conseiller, ii) représenter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire et un sous-conseiller, indépendamment de toute question autre que les intérêts du Fonds, iii) être conformes aux politiques et procédures du gestionnaire, et iv) faire en sorte que les résultats obtenus soient justes et raisonnables pour le Fonds. Le gestionnaire est tenu de faire part au CEI de tout manquement aux directives permanentes.

Dépositaire

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres que le dépositaire peut détenir. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (*dépositaire*) du Fonds. Les frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les honoraires pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour les périodes closes les 31 août.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2011	2010	2009	2008	2007
Actif net au début de la période	15,00 \$	13,35 \$	15,13 \$	18,96 \$	14,74 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des revenus	0,37 \$	0,27 \$	0,37 \$	0,56 \$	0,39 \$
Total des charges	(0,45)	(0,39)	(0,30)	(0,48)	(0,47)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	1,55	2,13	(3,65)	1,10	2,09
Gains latents (pertes latentes) pour la période	(1,67)	(0,17)	1,99	(3,42)	2,35
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,20)\$	1,84 \$	(1,59)\$	(2,24)\$	4,36 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	0,02 \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	1,51	0,19
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	– \$	0,02 \$	– \$	1,51 \$	0,19 \$
Actif net à la fin de la période	14,53 \$	15,00 \$	13,35 \$	15,13 \$	18,99 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté aux états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du portefeuille. Vous trouverez une explication de cet écart dans les notes afférentes aux états financiers.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2011	2010	2009	2008	2007
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	22 085 \$	27 576 \$	34 302 \$	39 675 \$	55 998 \$
Nombre de parts en circulation⁴	1 518 642	1 835 962	2 567 494	2 617 617	2 949 049
Ratio des frais de gestion⁵	2,81 %	2,69 %	2,65 %	2,64 %	2,65 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	4,07 %	3,83 %	4,14 %	3,40 %	3,50 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,60 %	0,58 %	0,66 %	0,40 %	0,28 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	108,58 %	110,82 %	127,08 %	85,26 %	72,64 %
Valeur liquidative par part	14,54 \$	15,02 \$	13,36 \$	15,16 \$	18,99 \$

⁴ Données présentées aux 31 août.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. La pratique visant à renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation, ou à les prendre en charge, peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un porteur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds d'actions de marchés émergents Frontières

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie C

	2011	2010	2009	2008	2007
Actif net au début de la période	9,72 \$	8,65 \$	9,86 \$	12,38 \$	9,59 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des revenus	0,24 \$	0,18 \$	0,23 \$	0,36 \$	0,26 \$
Total des charges	(0,25)	(0,22)	(0,16)	(0,27)	(0,26)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	1,05	1,36	(2,51)	0,72	1,40
Gains latents (pertes latentes) pour la période	(1,04)	(0,25)	1,02	(2,45)	1,26
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	– \$	1,07 \$	(1,42)\$	(1,64)\$	2,66 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	0,05 \$	0,06 \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	1,05	0,13
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	– \$	0,05 \$	0,06 \$	1,05 \$	0,13 \$
Actif net à la fin de la période	9,45 \$	9,72 \$	8,65 \$	9,86 \$	12,39 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté aux états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du portefeuille. Vous trouverez une explication de cet écart dans les notes afférentes aux états financiers.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie C

	2011	2010	2009	2008	2007
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	837 \$	1 207 \$	1 289 \$	1 647 \$	1 804 \$
Nombre de parts en circulation⁴	88 438	124 025	148 893	166 744	145 621
Ratio des frais de gestion⁵	2,41 %	2,28 %	2,26 %	2,27 %	2,28 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	2,99 %	2,81 %	2,95 %	2,67 %	2,67 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,60 %	0,58 %	0,66 %	0,40 %	0,28 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	108,58 %	110,82 %	127,08 %	85,26 %	72,64 %
Valeur liquidative par part	9,46 \$	9,73 \$	8,66 \$	9,88 \$	12,39 \$

⁴ Données présentées aux 31 août.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. La pratique visant à renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation, ou à les prendre en charge, peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un porteur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds d'actions de marchés émergents Frontières

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie I

	2011	2010	2009	2008	2007
Actif net au début de la période	9,96 \$	8,82 \$	9,86 \$	12,34 \$	9,61 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des revenus	0,25 \$	0,19 \$	0,24 \$	0,36 \$	0,26 \$
Total des charges	(0,14)	(0,12)	(0,09)	(0,14)	(0,14)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,99	1,39	(2,90)	0,72	1,38
Gains latents (pertes latentes) pour la période	(1,14)	(0,07)	(1,20)	(1,97)	1,31
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,04)\$	1,39 \$	(3,95)\$	(1,03)\$	2,81 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,09 \$	0,11 \$	– \$	0,08 \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	1,07	0,31
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,09 \$	0,11 \$	– \$	1,15 \$	0,31 \$
Actif net à la fin de la période	9,72 \$	9,96 \$	8,82 \$	9,86 \$	12,36 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté aux états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du portefeuille. Vous trouverez une explication de cet écart dans les notes afférentes aux états financiers.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie I

	2011	2010	2009	2008	2007
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	170 \$	222 \$	229 \$	541 \$	845 \$
Nombre de parts en circulation⁴	17 428	22 287	25 909	54 805	68 408
Ratio des frais de gestion⁵	1,29 %	1,22 %	1,21 %	1,21 %	1,21 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	1,83 %	1,74 %	1,85 %	1,56 %	1,56 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,60 %	0,58 %	0,66 %	0,40 %	0,28 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	108,58 %	110,82 %	127,08 %	85,26 %	72,64 %
Valeur liquidative par part	9,73 \$	9,97 \$	8,83 \$	9,88 \$	12,36 \$

⁴ Données présentées aux 31 août.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. La pratique visant à renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation, ou à les prendre en charge, peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un porteur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds d'actions de marchés émergents Frontières

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2011	2010	2009	2008	2007
Actif net au début de la période	13,01 \$	11,54 \$	13,29 \$	16,69 \$	12,92 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des revenus	0,33 \$	0,25 \$	0,31 \$	0,49 \$	0,36 \$
Total des charges	–	–	–	–	–
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	1,26	1,77	(3,33)	0,96	1,92
Gains latents (pertes latentes) pour la période	(1,57)	(0,15)	2,09	(3,31)	1,54
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,02 \$	1,87 \$	(0,93)\$	(1,86)\$	3,82 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,29 \$	0,32 \$	0,38 \$	0,16 \$	0,03 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	1,65	0,48
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,29 \$	0,32 \$	0,38 \$	1,81 \$	0,51 \$
Actif net à la fin de la période	12,70 \$	13,01 \$	11,54 \$	13,29 \$	16,72 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté aux états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du portefeuille. Vous trouverez une explication de cet écart dans les notes afférentes aux états financiers.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2011	2010	2009	2008	2007
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	61 342 \$	63 055 \$	56 336 \$	59 601 \$	58 039 \$
Nombre de parts en circulation⁴	4 826 349	4 840 178	4 877 587	4 477 878	3 472 052
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	0,06 %	0,36 %	0,47 %	0,29 %	0,33 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,60 %	0,58 %	0,66 %	0,40 %	0,28 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	108,58 %	110,82 %	127,08 %	85,26 %	72,64 %
Valeur liquidative par part	12,71 \$	13,03 \$	11,55 \$	13,31 \$	16,72 \$

⁴ Données présentées aux 31 août.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. La pratique visant à renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation, ou à les prendre en charge, peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un porteur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil en placement ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Ces frais sont calculés en pourcentage de la valeur liquidative par catégorie du Fonds, et sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 août 2011, avant renoncations des frais de gestion et charges prises en charge. GACI facture des frais de gestion directement aux porteurs de parts de catégorie O, ou selon leurs instructions, ou encore aux courtiers et gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts de catégorie O.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie C	Parts de catégorie I
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	60,30 %	43,69 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	39,70 %	56,31 %	100,00 %

Rendement passé

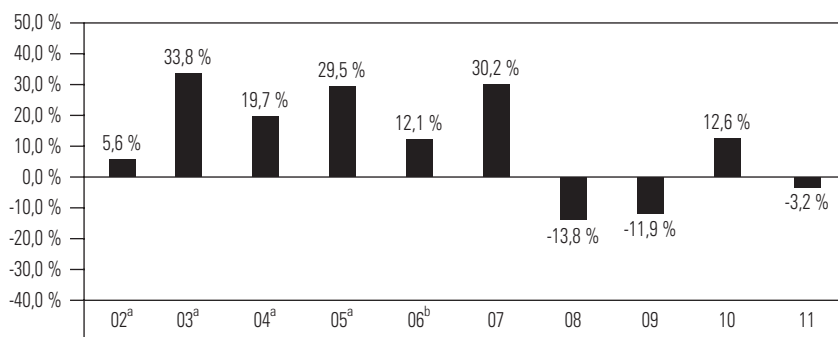
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des placements seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories résulte surtout des écarts dans les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

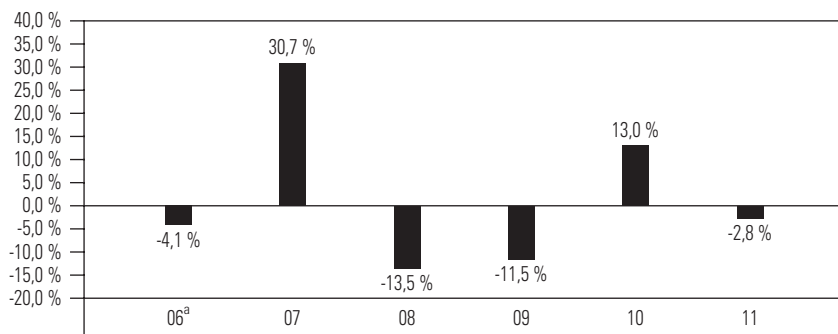
Parts de catégorie A



^aLe rendement couvre la période du 1^{er} octobre de l'exercice précédent au 30 septembre de l'exercice indiqué.

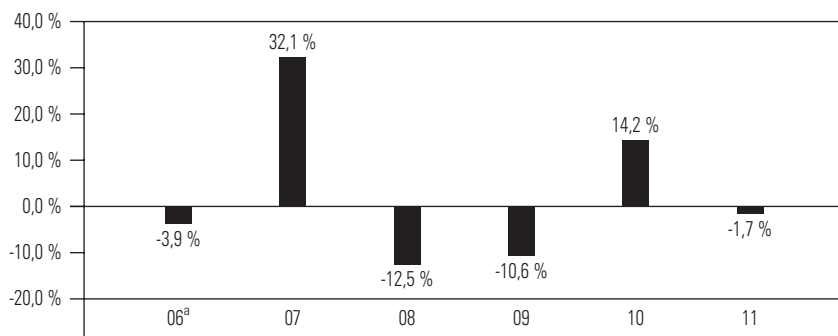
^bLe rendement de 2006 couvre la période du 1^{er} octobre 2005 au 31 août 2006.

Parts de catégorie C



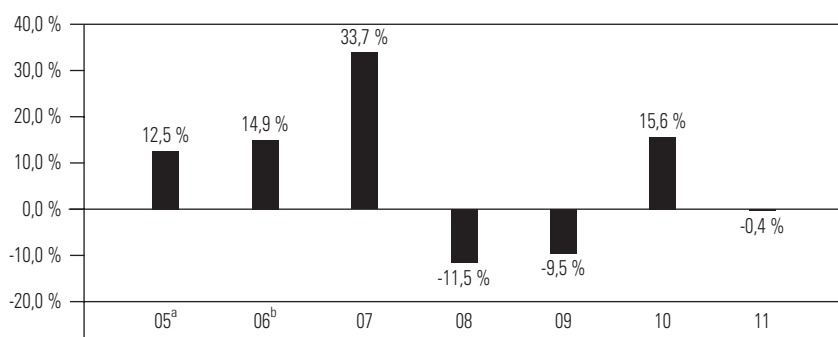
^aLe rendement de 2006 couvre la période du 16 février 2006 au 31 août 2006.

Parts de catégorie I



^aLe rendement de 2006 couvre la période du 17 février 2006 au 31 août 2006.

Parts de catégorie O



^aLe rendement de 2005 couvre la période du 15 mars 2005 au 30 septembre 2005.

^bLe rendement de 2006 couvre la période du 1^{er} octobre 2005 au 31 août 2006.

Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement total composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2011. Le rendement total composé annuel est également comparé avec l'indice (les indices) de référence du Fonds.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans* ou activités*
Parts de catégorie A	-3,2 %	-1,3 %	1,5 %	8,7 %
Indice MSCI des marchés émergents	0,3 %	2,6 %	6,0 %	11,1 %
Parts de catégorie C (Date de début des activités – 16 février 2006)	-2,8 %	-1,0 %	1,9 %	1,0 %
Indice MSCI des marchés émergents	0,3 %	2,6 %	6,0 %	4,9 %
Parts de catégorie I (Date de début des activités – 17 février 2006)	-1,7 %	0,1 %	3,0 %	2,0 %
Indice MSCI des marchés émergents	0,3 %	2,6 %	6,0 %	4,9 %
Parts de catégorie O (Date de début des activités – 15 mars 2005)	-0,4 %	1,4 %	4,3 %	7,5 %
Indice MSCI des marchés émergents	0,3 %	2,6 %	6,0 %	8,2 %

*Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement total composé annuel depuis la date de début des activités.

L'indice MSCI des marchés émergents est un indice libre ajusté en fonction de la capitalisation boursière qui a pour objet de représenter le marché boursier des pays émergents. Il est composé d'actions de sociétés des pays émergents d'Asie, d'Amérique latine, d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son ou ses indices de référence est présentée dans les *Résultats d'exploitation*.

Fonds d'actions de marchés émergents Frontières

Sommaire du portefeuille de placements (au 31 août 2011)

Le sommaire du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau ci-dessous présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Brésil	15,11	Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,20
Autres pays	15,00	Samsung Electronics Co. Ltd.	3,20
Corée du Sud	13,27	Companhia Vale do Rio Doce, actions privilégiées, série A	3,00
Chine	10,43	China Mobile Ltd.	2,49
Hong Kong	10,16	Bank of China Ltd., catégorie H	2,07
Taiwan	8,52	Industrial and Commercial Bank of China, catégorie H	1,82
Russie	6,53	Hyundai Motor Co. Ltd.	1,74
Afrique du Sud	6,38	Petróleo Brasileiro SA, CAAÉ parrainé	1,71
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,20	Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	1,68
Inde	4,94	Gazprom OAO, CAAÉ	1,68
Indonésie	4,43	MTN Group Ltd.	1,66
Autres actifs, moins les passifs	0,03	Sberbank RF	1,65
		Banco do Brasil SA	1,55
		CNOOC Ltd.	1,29
		Sasol Ltd.	1,18
		KB Financial Group Inc.	1,17
		Chunghwa Telecom Co. Ltd.	1,13
		Axiata Group BHD	1,08
		Petróleo Brasileiro SA, CAAÉ	1,06
		Cia. Hering	0,99
		Kumba Iron Ore Ltd.	0,99
		ICICI Bank Ltd.	0,96
		Banco Santander (Brasil) SA, CAAÉ	0,93
		Hon Hai Precision Industry Co. Ltd.	0,92
		Infosys Technologies Ltd., CAAÉ	0,91

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds, constitue également un énoncé prospectif. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes. Nous ne nous considérons pas tenus de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, de faits récents ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et nous rejetons toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, rue University, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire des Fonds Frontières, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*). Veuillez lire le prospectus simplifié des Fonds Frontières avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

^{MD}Frontières et Investissements Renaissance sont des marques déposées de Gestion d'actifs CIBC inc. Investissements Renaissance est offert par Gestion d'actifs CIBC inc.

55-141 (201108)

